



Politique d'inclusion du Lycée Enoch Olinga

Date de publication : septembre 2018

Date prévue de 1^{ère} révision : septembre 2019

***Pour nous l'éducation doit être portée par un double objectif moral :
nous transformer par un cheminement intellectuel et spirituel,
et participer à la transformation de notre monde
dans son évolution vers une civilisation future basée sur
l'unité dans la diversité.***

(extrait de la déclaration de mission du Lycée Enoch Olinga)

***Ces programmes encouragent les élèves de tout pays
à apprendre activement tout au long de leur vie,
à être empreints de compassion,
et à comprendre que les autres,
en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.***

(extrait de la déclaration de mission de l'IB)

Ce n'est que par notre pratique quotidienne, et par les politiques mis en œuvre dans notre établissement que nous pourrions espérer promouvoir les valeurs de compassion et d'acceptation des différences en tant que richesse qui sont évoquées dans les extraits ci-dessus.

La politique d'inclusion de notre établissement a donc pour objectif de créer les conditions de l'acceptation des différences et de nous permettre de puiser dans toute la richesse que ces différences peuvent générer. Elle est basée sur notre aspiration à intégrer des élèves de toutes origines, toutes catégories sociales et tous profils d'apprentissage.

I) Inclusion des élèves de toutes origines et catégories sociales :

De part son histoire et son évolution notre établissement a intégré tout naturellement en son sein des élèves de plusieurs nationalités et origines géographiques, religieuses et culturelles différentes. Ce fait constitue pour nous un élément de fierté, et l'établissement recherche à mettre en valeur cette diversité dans le cadre de manifestations telles que fêtes culturelles, jours d'habits traditionnels et autres...

Cependant le principal défi en matière de diversité pour un établissement tel que le notre relève de l'intégration des élèves des diverses couches sociales, en particulier les couches sociales défavorisées de notre pays. Pour faire face à ce défi notre établissement mise en particulier sur deux types d'actions :

- L'octroi de bourses d'études à des enfants de parents défavorisés. A cet effet il a été créé un fonds spécial (le Fonds Shirine Sabéran), alimenté d'une part par l'établissement, d'autre part par des dons venant de diverses personnes à travers le monde. A ce jour environ 5% des élèves de notre établissement bénéficient de ces

bourses, qui permettent à enfants de milieux pauvres de participer et faire bénéficier de leur présence la vie de notre communauté éducative.

- La collaboration de nos élèves et enseignants à des activités en commun avec d'autres établissements qui opèrent dans des conditions matérielles bien moins privilégiés que le notre. Ainsi par le biais des différents volets de notre Programme de Développement des Capacités nos élèves et nos enseignants ont eu à visiter et collaborer des orphelinats, et à mener des activités en commun avec des élèves d'établissements publics de notre voisinage.

II) Inclusion des élèves de divers profils d'apprentissage ou ayant besoin d'aménagements particuliers :

De même dans ce domaine, dans la mesure de nos capacités, nous avons toujours été ouverts à l'accueil des élèves ayant des besoins particuliers en matière éducationnel. Cela a été le cas aussi bien pour des élèves dont le handicap excluait un parcours scolaire traditionnel, que dans le cas de ceux qui pouvait suivre le parcours académique moyennant certains aménagements. Ainsi, nous avons accueilli plusieurs fois des élèves ayant une trisomie 21, qui ont poursuivi leur parcours scolaire en suivant d'année en année leur classe et allant si possible jusqu'à la classe de terminale, mais sans qu'ils aient à satisfaire aux exigences d'évaluation académique, et sans aboutir bien sûr à un diplôme du Brevet ou de Baccalauréat. Leur parcours scolaire a été non seulement un moyen de socialisation et d'intégration pour eux, mais aussi a été ressenti par leurs camarades et par le corps enseignant comme un enrichissement et un apport tout à fait positif pour la classe.

Pour les élèves qui, tout en ayant un handicap particulier, peuvent suivre le parcours académique standard moyennant certains aménagements, notre intervention se fonde en premier sur un contact régulier avec les parents pour la mise en place du cadre approprié au cas de l'enfant. Des entretiens avec un personnel médical qualifié sont programmés pour détecter les aspects somatiques et psychologiques en cause et prendre les mesures appropriées. Les enseignants sont tenus au courant et apportent leur contribution dans les aménagements à adopter au niveau de la classe et des évaluations.

Dans le cadre du programme du diplôme de l'IB il est prévu une série d'aménagements pouvant être amenés dans les procédures d'évaluations. Ces aménagements sont détaillés dans le manuel des « *Procédures d'évaluation du Programme du diplôme* » dont nous extrayons le passage suivant :

Les candidats qui peuvent bénéficier d'aménagements de la procédure d'évaluation à des fins d'inclusion sont ceux qui présentent des besoins individuels notamment liés à :

- *des troubles d'apprentissage ;*
- *des difficultés spécifiques d'apprentissage ;*
- *des difficultés de communication et du langage ;*
- *des troubles du spectre autistique ;*
- *des troubles sociaux, émotionnels et comportementaux ;*
- *des problèmes physiques, sensoriels, médicaux ou de santé mentale ;*
- *un apprentissage effectué dans une langue autre que leur langue maternelle.*

Pour tout élève entrant dans l'une de ces catégories, en préparation de la première du programme du diplôme, lors d'entretiens avec les parents et l'élève, le Coordinateur du Programme du Diplôme, déterminera les aménagements à apporter pour l'aide à l'apprentissage, en faisant appel au besoin à l'assistance du personnel médical approprié. Et dès ce même moment il examinera avec les parents les aménagements nécessaires et possibles lors des évaluations, en se basant sur le manuel des « *Procédures d'évaluation du Programme du diplôme* », le document « Candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation » de l'IB, et en se mettant au besoin en rapport avec les responsables de l'IB pour plus de précisions.

Bibliographie :

Documents IB consultables au Lycée:

« *Procédures d'évaluation du Programme du diplôme* »

« Candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation » de l'IB